



# ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

18 / 01 / 2022



**Delphine LABBOUZ,**  
psychosociologue  
indépendante



# FICHE MÉTHODOLOGIQUE MÉTHANISATION

# SOMMAIRE

I.	CONTEXTE DE L'ÉTUDE	3
II.	OBJECTIFS	4
III.	FREINS ET LEVIERS	4
	1) PRINCIPALES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE	4
	2) CONDITIONS DE RÉUSSITE	5
IV.	LA MÉTHANISATION EN MANCHE : UN CONTEXTE FAVORABLE MAIS TENDU	6
	1) ENJEUX DE POLITIQUE LOCALE	6
	2) ENJEUX IDENTIFIÉS LORS DE L'ÉTUDE	6
V.	MÉTHODE PROPOSÉE	7
	1) POPULATION CIBLE	7
	2) PLAN D' ACTIONS	7
	A - FAVORISER L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE	7
	a - Communiquer de façon globale sur tous les projets	7
	b - Mettre en place une gouvernance territoriale	8
	c - Mieux connaître et bien rencontrer son public en amont des projets	9
	d - Mieux partager les bénéfices	11
	e - Créer un climat de confiance	12
	B - MIEUX SOUTENIR LES PROJETS ET LES PORTEURS DE PROJET	12
	C - COMPRENDRE ET INTÉGRER L'OPPOSITION	13
VI.	ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	15

# I. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Saint-Lô Agglo a signé un Contrat d'Objectif Territorial Énergie Climat (**COTEC**) avec l'ADEME qui soutient des **projets territoriaux exemplaires** en matière de transition énergétique. Le **changement de comportement** a été choisi comme fil conducteur du COTEC.

Nous sommes trois consultants-chercheurs en **Sciences Humaines et Sociales (SHS)** à avoir accompagné Saint-Lô Agglo pendant 15 mois sur ce volet **comportemental**. Nous avons des profils complémentaires, des expériences professionnelles variées et des spécialités différentes (psychologie sociale, neurosciences cognitives et accompagnement du changement) qui garantissent **une approche transversale et originale**.

Nous avons réalisé une étude et des ateliers participatifs pour proposer une **méthodologie d'accompagnement au changement de comportements**, sur cinq sujets : maison itinérante de la mobilité, tarification incitative des déchets, qualité de l'air intérieur, écologie industrielle et territoriale (EIT), méthanisation.

Nous avons dans un premier temps effectué une **revue de la littérature** pour établir une **synthèse bibliographique** sur les **dimensions comportementales** à prendre en compte pour chacune des cinq actions (perceptions des usagers,

freins et leviers, conditions de réussite et techniques d'accompagnement des changements de comportements).

Dans un second temps, nous avons mené des **entretiens semi-directifs avec 18 acteurs clés** (entre 3 et 4 par action), visant à mieux comprendre les situations de départ, le contexte et les problématiques locales, les phénomènes observés et les processus psychologiques sous-jacents.

Par ailleurs, nous avons également dispensé une **formation** à destination des **élus et chargés de mission de Saint-Lô Agglo** pour leur permettre de mieux connaître et comprendre les apports des SHS, créer une culture commune, se familiariser et s'approprier le sujet, avoir un sentiment de compétence et de légitimité concernant la prise en compte des aspects humains dans les projets environnementaux. Voici le lien pour visionner la formation : <https://youtu.be/O9da-alrzBE>

Enfin, nous avons organisé, pour chacune des 5 actions, des **ateliers en intelligence collective**, regroupant au total **42 participants**, afin de co-construire une méthodologie d'accompagnement aux changements de comportements, qui soit adaptée aux problématiques du terrain.

La présente fiche méthodologique porte sur la méthanisation.

## II. OBJECTIFS

Saint-Lô Agglo souhaite favoriser le développement de la méthanisation sur le territoire par la mobilisation des élus, des agriculteurs et associations d'habitants.

Les résultats attendus de cette action (COTEC) sont les suivants :

- Connaissance de la **perception** de la méthanisation par les habitants, élus et agriculteurs (par des questionnaires notamment).
- **Évolution favorable** des perceptions négatives recensées : réduction de 20 % du nombre de personnes (habitants, élus et agriculteurs) indiquant être peu favorable à la méthanisation.
- Développement de **projets** d'unités de méthanisation sur le territoire.

## III. FREINS ET LEVIERS

Pour le détail de la nature des freins et leviers, nous vous invitons à consulter la [\*\*synthèse bibliographique\*\*](#) de cette étude.

### 1) Principales conclusions de l'étude

- La méthanisation est un sujet nouveau, encore **méconnu**.
- Difficulté pour les habitants et élus d'identifier les avantages par méconnaissance.
- Ce n'est pas un problème de NIMBY ("Not In My Backyard" = "pas dans mon jardin") mais :
  - **Manque de dialogue** sur les projets en amont.
  - Problème d'équité (**justice sociale**) : **faibles bénéfices perçus** pour les habitants et les collectivités accueillantes au regard de l'importance des contraintes et de la peur des risques - les bénéfices pour les habitants et les communes sont faibles comparativement au bénéfice financier qui sera perçu par le porteur de projet et les revendeurs du gaz – cela reste un projet privé et rarement collectif.
  - Grand **besoin** d'information et de **transparence**, de respect des processus de concertation.
- **L'isolement des porteurs de projet** : face aux habitants (les conseillers ne peuvent accompagner le porteur de projet systématiquement dans son développement et sa mise en oeuvre), face aux poursuites judiciaires.
- La consultation et le dialogue ne sont pas systématiquement obligatoires, même si l'ADEME et Saint-Lô Agglo incitent pour que cela soit systématique.

- La non prise en compte des différentes **oppositions** les stigmatise, les positionne en victimes et les mobilise en mode confrontation - Une opposition n'est pas illégitime, elle exprime une intelligence collective et donne des clés pour le projet.

## 2) Conditions de réussite

- Favoriser la connaissance (partagée) de la méthanisation et de ses bénéfices.
- Construire l'**acceptabilité sociale**, qui est autre chose que l'acceptation car elle demande une co-élaboration des projets et des décisions.
- Favoriser une information non descendante et une **implication** très en amont des projets.
- **Gouvernance** et pilotage des projets : **co-construction** des projets avec toutes les parties prenantes qui seront impliquées dans les solutions (CNSMR, association de protection de l'environnement, riverains) - Intégrer l'opposition dans la réflexion – si besoin faire appel à une médiation.
- Inciter aux **projets participatifs**, impliquant les riverains (gouvernance et/ou financement) - Envisager des projets non plus uniquement privés mais collectifs avec les communes, les habitants, les associations, etc.
- Partager et construire collectivement les **bénéfices** avec les parties prenantes (surtout riverains et élus locaux) afin d'équilibrer avec les coûts (risques et nuisances)
- Sortir des effets de groupe et des conflits figés : prise de perspective et prise en compte des arguments des oppositions.
- Permettre un meilleur **soutien des porteurs de projet** par les différents acteurs (dont l'agglomération) afin d'éviter tout isolement face aux habitants et élus, et face à l'opposition.
- Favoriser le **partage des connaissances** (scientifiques) et les retours d'expérience ajustés / réussis (ex : Allemagne) avec ceux qui émettent / reçoivent des doutes.
- Développer une **vision commune** : poser avec toutes les parties prenantes des critères d'un développement raisonnable de la méthanisation en tenant compte des besoins et capacités du territoire et des risques identifiés de dérives.

## IV.

# LA MÉTHANISATION EN MANCHE : UN CONTEXTE FAVORABLE MAIS TENDU

## 1) Enjeux de politique locale

Saint-Lô Agglo souhaite être un territoire **100% à énergies renouvelables**. Pour couvrir en 2040 toutes les consommations énergétiques de son territoire, les principaux potentiels de développement sont le bois énergie, la méthanisation et le photovoltaïque. Concernant la méthanisation, la Manche est très **dynamique** en termes d'installation d'unités, 2ème département en Normandie en termes d'installations - top 5 des départements en France. Le déclin récent de l'élevage laitier explique que les producteurs puissent se tourner vers la méthanisation.

Le Président de l'Agglomération est très **favorable** à ce projet. L'agglomération va bientôt choisir un nouveau scénario de développement des ENR sur le territoire (schéma directeur des énergies). Or certains élus ont les mêmes **réticences** que le grand public, fondées sur les **craintes** des **risques** et des **nuisances**. Aussi, la première action sera de **sensibiliser** les élus au sujet.

Au niveau national, les députés et sénateurs de la Manche, traditionnellement favorables à toute la profession agricole très importante en Manche, soutiennent la méthanisation, mais s'inquiètent depuis peu d'une éventuelle **concurrence** entre l'alimentaire, la nourriture des animaux et la biomasse nécessaire à la méthanisation. Les projets de méthanisation dans le département de la Manche reçoivent pour un dossier sur 2 de façon régulière l'opposition d'habitants et/ou d'élus. D'autres projets peuvent recevoir une **contestation** plus structurée provenant d'une association appelée Collectif National Vigilance Méthanisation (<https://www.cnvmch.fr>), qui fournit aux élus et riverains une méthodologie et une documentation type d'opposition et peut entraîner des **recours en justice** contre les autorisations administratives du projet.

Comme la méthanisation est un procédé nouveau, très technique et encore peu connu et peu répandu, les riverains et les élus s'inquiètent des risques et des nuisances. Les porteurs de projet subissent cette opposition et peuvent se décourager et abandonner leur projet.

## 2) Enjeux identifiés lors de l'étude

La méthanisation au niveau national est perçue par les individus comme ayant un bénéfice collectif évident, or ce bénéfice n'est pas perçu au niveau local, car de fait les bénéfices reviennent surtout aux porteurs de projet et acteurs de la méthanisation. Un projet est privé : dans ses bénéfices (partagés entre le porteur de projet et les acteurs du gaz), dans le portage, dans la gestion des conflits (le porteur se retrouve tout seul). Il y a un problème de vision globale : comment en faire un projet vraiment collectif ? Qu'accepte-t-on de partager ?

## V. MÉTHODE PROPOSÉE

### 1) Population cible

- **Les élus** : pour leur implication très en amont dans les projets, leur éventuelle participation à la planification territoriale et leur participation à la gouvernance des projets.
- **Les habitants** : pour leur implication dans la détermination et éventuelle participation aux bénéfices.
- **Les porteurs de projet** : pour mieux les soutenir (notamment face aux opposants) et les intégrer à la gouvernance des projets.
- **Les conseillers en méthanisation** des différentes instances : pour leur montée en compétence sur la notion d'acceptabilité et leur soutien rapproché aux porteurs de projet.
- **Les autres parties prenantes** autour de la méthanisation – ONG environnementales locales, opposants structurés en association, GRDF, cabinets de conseil : pour leur bonne entente et coordination sur le territoire et leur respect et contribution aux règles de l'acceptabilité sociale.

### 2) Plan d'actions

#### A – Favoriser l'acceptabilité sociale

##### a - Communiquer de façon globale sur tous les projets

Communiquer comporte le risque de déclencher l'opposition, mais l'absence de communication crée la suspicion et une bonne information en amont facilite la motivation. Par ailleurs, une communication générale d'information sur la méthanisation est indispensable pour sortir de la méconnaissance généralisée du procédé et de ses avantages pour la transition énergétique.

##### Recommandations :

- Intégrer tous les projets dans une démarche de transition énergétique du territoire, **valoriser la dimension territoriale** des projets en créant une **dynamique de territoire**.
- Communiquer sur la **dimension collective** d'un projet de méthanisation.
- Tous les projets prévus doivent être fléchés en amont afin de permettre aux **élus** d'en débattre et de se positionner.
- Travailler la communication au niveau du **PCAET** : la communication doit se faire sur la globalité des projets afin de permettre tous les débats et décisions nécessaires.
- Donner une information et permettre une **implication très en amont** des projets, avant la détermination du lieu et de la taille, de façon à impliquer **toutes les parties prenantes**.

- L'information du **public** par affichage n'est pas jugée suffisante par les parties prenantes, alors que d'autres méthodes sont jugées plus opérantes, comme le fait de recevoir une **lettre du maire**, d'être invité à des **présentations publiques** et des échanges, et d'être convié à des visites d'unités de méthanisation.
- Faire **visiter des unités de méthanisation** aux élus et riverains.
- Permettre la participation aux débats d'**associations environnementales** bien implantées localement et prendre en compte leurs avis.
- Passer par la sensibilisation des **scolaires** afin qu'ils informent de l'initiative à leurs parents.

### **b - Mettre en place une gouvernance territoriale**

L'objectif est d'impliquer autour de Saint-Lô Agglo toutes les parties prenantes tout au long du processus de **concertation**, lors de la conception et du choix de l'emplacement, pour créer une **confiance mutuelle** entre les acteurs.

Pour cela, il serait pertinent de mettre en place un **collège d'acteurs**/une cellule d'accompagnement comportant des parties prenantes, aux sensibilités diverses (agriculteurs, citoyens, membres du conseil de développement, associations, GRDF et autres acteurs économiques, spécialistes de l'agriculture, scientifiques, etc.) très centré sur le territoire, dans l'objectif de :

- **Co construire** un savoir (dont scientifique) partagé, à travers des **cas concrets**, et non plus fractionné et caricaturé.
- **Partager les enjeux** de la méthanisation.
- Partager un **état des lieux** de ce qui est réalisable en termes de développement de la méthanisation sur le territoire de la Manche.
- Déterminer les **critères** permettant d'approuver ou de retoquer un projet de méthanisation.
- Piloter l'organisation des **différents acteurs** autour de la méthanisation, ou proposer un mode de pilotage, pour éviter un développement non maîtrisé et non accepté.
- Être dans une **démarche collaborative** pour mettre fin aux oppositions (et donc inclure les oppositions).
- Réfléchir à une nouvelle forme de gouvernance et de **participation** des différentes parties prenantes aux projets de méthaniseurs.
- Travailler collectivement sur des cas concrets.
- Mieux **accompagner** et appuyer les projets et les porteurs de projets.
- **Encourager** les projets et les rendre plus vertueux.

Il faudra déterminer les membres et les missions de ce « collège d'acteurs » ou « cellule d'accompagnement » et son pouvoir, notamment décisionnel ou de conseil. L'ensemble des parties prenantes devra être convié à y contribuer et à respecter les principes posés collectivement.



### **c - Mieux connaître et bien rencontrer son public en amont des projets**

Démarrer un projet sur une collectivité en ayant au préalable établi une alliance avec les élus et les habitants va diminuer le risque d'opposition et favoriser la construction collective du projet.

- **Conseillers en méthanisation (ou toute personne compétente qui accompagnera l'agriculteur dans sa démarche) :**
  - Les former à des méthodes d'intelligence collective ou de dialogue et d'animation entre parties prenantes, voire à la gestion de conflits.
  
- **Acceptabilité de la collectivité :** rencontrer les élus (et équipes techniques) avec l'agriculteur :
  - Pour favoriser l'acceptabilité du projet par les élus, utiliser un questionnaire "ouvert" afin de permettre leur propre réflexion et leur implication :
    - "En quoi ce projet vous semble intéressant pour votre commune ?" - Cette question favorise la réflexion des personnes sur leurs éventuelles motivations même si elles ont peu de connaissances sur le sujet.
    - "En quoi ce projet est-il réalisable sur votre commune ?" - cela questionne la faisabilité à première vue.
    - "Quelles opportunités voyez-vous dans le fait de réaliser un tel projet ?" - Si les personnes sont peu au fait des opportunités réelles de la méthanisation, partager l'information - proposer une visite de méthaniseur et/ou la rencontre d'élus qui ont porté et réussi la mise en œuvre d'un tel projet sur leur collectivité.
    - OU "Quels sont les atouts de votre commune qui permettent d'accueillir un tel projet ?"
    - "Ce projet soulève-t-il des craintes ou des résistances sur la collectivité et lesquelles ?" ET "Qui serait le plus enclin à s'opposer à ce projet et pourquoi ?" - Lister les résistances ensemble et demander quelles seraient les meilleures solutions ou s'il y a nécessité d'une aide technique pour les résoudre.
    - "De quoi faudrait-il tenir compte pour que ce projet puisse voir le jour ?"
    - "De quoi avez-vous besoin pour vous aider à mettre en place ce projet ?" ET/OU "Comment la collectivité souhaite s'investir dans ce projet ?"
    - "Comment faut-il adapter le projet pour qu'il soit vraiment acceptable pour votre collectivité et les habitants ?"
  
- **Méthode pour tenir compte des résistances en réunion :**
  - Si les élus expriment d'emblées des oppositions, des craintes, des réticences avant même la question qui y est dédiée, ne pas contre-argumenter. Noter de façon visible sur un panneau de paper board toutes les craintes exprimées et proposer de trouver des solutions ensemble. Les élus connaissent leur collectivité, ils sont donc compétents pour résoudre leurs propres résistances avec l'aide des experts.

- ▶ Il est possible et même souhaitable de proposer un travail collectif autour de panneaux de paper board sur lesquels chacun pourra s'exprimer par des posts its notamment. Chaque paper board présentera une thématique reprenant les questions ouvertes ci-dessus : "Intérêt pour la commune du projet - motivations", "Adaptations à prévoir pour rendre le projet réalisable", "Craintes et réticences - solutions", etc. Prévoir 4 ou 5 tableaux maximums. Chaque participant indique ses réponses sur des post-it qu'il colle sur les panneaux. En cas de nombreux participants : faire des sous-groupes qui debrieferont le panneau au reste du groupe. Si peu de participants : debriefer ensemble tous les panneaux.
  - ▶ Terminer la réunion par le jalonnement de la suite : qui fait quoi, étapes et délais à prévoir, rendus à prévoir, etc.
  - ▶ Proposer une enquête préalable d'acceptabilité auprès des habitants et la tenue dans un second temps d'une réunion publique.
- **Acceptabilité des habitants :**
    - ▶ Dans un premier temps, réaliser (en accord et avec l'aide de la collectivité) une **enquête préalable** afin d'identifier l'acceptabilité sociale du projet et de mobiliser les habitants sur le sujet :
      - Quelle que soit la taille de la commune, choisir des profils variés permettant une représentativité de la population : âge, catégories CSP, fonctions sur la commune.
      - Une petite commune permettra le porte à porte, quand une grosse collectivité va exiger de passer aussi par d'autres biais : un encart dans le journal local que les habitants peuvent remplir et déposer en mairie, la contribution d'associations (sportives, culturelles) qui mettront le questionnaire à disposition de leurs adhérents.
- ▶ Propositions de questions pour l'enquête publique (à adapter au contexte local) :
    - Présenter brièvement le sujet en introduction : définition de la méthanisation - schéma. Les personnes qui découvrent le projet doivent pouvoir répondre au questionnaire malgré tout.
    - Age, sexe, critère socio-professionnel
    - Connaissance du sujet : Quelle est votre connaissance du sujet ? Proposer **une échelle de réponse en 7 points (échelle de Likert) allant de "pas du tout favorable" (1) à "tout à fait favorable" (7) pour permettre à la personne de nuancer sa réponse.**
    - Avis : "Seriez-vous favorable à l'installation d'un méthaniseur sur votre commune ?" - expliquer votre position : Oui/non parce que...
    - Motivations : "Selon vous, quels pourraient être les bénéfices d'un tel projet ?" Proposer des options de bénéfices pour la commune, le porteur de projet et les habitants + autre et faire hiérarchiser ses choix à la personne.
    - Résistances : "Ce projet soulève-t-il chez vous des craintes ou des réticences et lesquelles ?" - demander à la personne de les hiérarchiser.

- Adaptations à prévoir : “De quoi faudrait-il tenir compte pour que ce projet puisse voir le jour malgré vos craintes et réticences ?” OU “Comment faut-il adapter le projet pour qu'il soit acceptable pour votre collectivité et ses habitants malgré les éventuelles craintes et réticences ?”
- Implication de la collectivité dans le projet : “De quelle façon souhaitez-vous que les habitants et la collectivité soient impliqués dans ce projet ?” Donner des choix : Recevoir de l'information sur le projet ? Participer à une réunion publique ? Participer à la co-construction du projet ? Visiter un site de méthanisation ? VOIR la création d'un comité de contrôle ? Créer une coopérative villageoise qui portera le projet pour toute la commune ? Être un simple soutien moral à l'agriculteur ? Autre ?
  - Dans un second temps : demander aux élus d'organiser une **réunion publique d'information et d'échanges** avec l'agriculteur, les élus, les habitants et des personnes compétentes sur la méthanisation :
    - Cette réunion doit **informer sur le sujet** mais aussi **favoriser les débats** et la co-élaboration des conditions positives de mise en œuvre du projet.
    - Elle doit permettre d'**identifier les adaptations à prévoir** sur le projet pour rendre le projet tout à fait acceptable et soutenu par les habitants.
    - Utiliser des **méthodes d'intelligence collective** pour favoriser les échanges et les travaux de réflexion, ne pas étouffer les oppositions mais en faire des éléments constructifs du projet. La résolution des éventuelles craintes et réticences ne peut se faire par des arguments techniques contraires, mais par une co-réflexion sur les solutions et par l'instauration d'une **relation de confiance** qui se fera par le fait de se sentir écouté, entendu et pris en compte.
    - Il est important de **faire connaître les résultats de l'enquête** publique menée au préalable.
    - Il est important de **partager aussi avec les habitants les échanges qui ont eu lieu avec les élus**.
    - Les résultats de l'enquête et les échanges avec les élus serviront de point de départ aux échanges avec les habitants : on peut ainsi leur proposer de compléter ces données préalables en repartant des panneaux faits avec les élus, qui auront été complétés par les réponses à l'enquête publique, en proposant aux habitants présents d'apporter leurs compléments sur les différents items : intérêt ? Opportunités ? Craintes et réticences ? Solutions pour y remédier ? Besoins ? De quoi faut-il tenir compte ? Adaptation nécessaire ? Niveau d'investissement et d'implication de la commune et des habitants dans le projet ?

#### **d – Mieux partager les bénéfices**

**Trouver l'équilibre entre les avantages perçus** (emploi, environnement, gestion des déchets, sécurité énergétique, participation aux résultats financiers) et les **coûts** (émission d'odeurs, pollution visuelle, pollution sonore) du projet, du point de vue personnel, culturel, social, psychologique.

Les entretiens réalisés au cours de notre étude font peu ressortir les bénéfices propres aux habitants. Et lorsqu'ils sont mentionnés, ces bénéfices apparaissent comme dérisoires au regard des bénéfices du porteur de projet (et des autres parties prenantes) et des contraintes que les habitants peuvent subir.

- Permettre la bonne **connaissance** du projet et de la méthanisation par les élus et habitants par **un plan de communication et des visites de sites** : elle aide à dépasser les craintes dans une grande partie des cas.
- **Imposer la concertation et le dialogue** en amont de chaque projet (et donc avant qu'ils soient actés et définis) et **co-construire les projets avec les habitants** : une vraie réflexion collective sur le projet, sa place sur la collectivité, le lieu, les bénéfices et les contraintes, avec la possibilité de proposer le développement de visions alternatives.
- Réfléchir et **développer les avantages/bénéfices** pour les élus et les habitants en recherchant **l'équité (sentiment de justice sociale)** : intégrer les habitants et les élus dans cette réflexion – ne pas se contenter des bénéfices habituellement avancés par les conseillers, qui ne font pas le poids face aux contraintes réelles des projets.
- **Favoriser les projets participatifs intégrant** les élus et les habitants à la gouvernance et/ou au financement. Ces projets peuvent être soutenus aussi par la commune/collectivités ou par des réseaux d'associations spécialisés dans les énergies renouvelables, pour un meilleur respect des besoins, de l'histoire et la géographie des territoires (43 % des capacités renouvelables électriques allemandes appartiennent à des citoyens et des agriculteurs. Les Pays-Bas ont défini une stratégie pour atteindre 50 % d'installations détenues par des acteurs locaux en 2030).

### e – Créer un climat de confiance

Positionner Saint-Lô Agglo comme l'acteur intermédiaire territorial de confiance pour favoriser l'implication des acteurs, leur pilotage et coordination, l'acceptabilité sociale et le soutien des porteurs de projet.

### B – Mieux soutenir les projets et les porteurs de projet

- Les porteurs de projet se sentent **seuls** face à une opposition très organisée. Par ailleurs, ils n'ont pas les **compétences** pour répondre aux points techniques avancés par l'opposition.
- Les élus ont aussi du mal à soutenir un projet lorsqu'il y a une organisation de l'opposition en face : « *Je comprends la difficulté des collectivités pour appuyer les projets, ils n'ont pas les outils, le personnel souvent, ni la compétence, ni les moyens juridiques pour aider un projet en difficultés, donc dès que cela bloque, ils se désengagent très facilement* » (un conseiller).
- Les conseillers ne sont pas missionnés ni forcément **outillés** pour les accompagner dans la concertation des habitants, ce qui les laisse solitaires dans une étape qui apparaît délicate.

## Recommandations :

- **Former les élus** à la méthanisation afin qu'ils puissent soutenir les porteurs de projets dans leur démarche.
- **Former les agriculteurs** pour démarrer de façon optimale un projet de méthanisation et se donner toutes les chances de réussir - établir un guide sur « quand communiquer, sur quoi, à qui et pourquoi ».
- **Former les porteurs de projet** aux techniques de communication et leur donner les outils indispensables (sinon seuls les gros projets ont les moyens de communiquer).
- Permettre aux porteurs de projets d'être accompagnés par des **conseillers en méthanisation** pas uniquement auprès des élus, mais aussi auprès des riverains.
- Inciter les agriculteurs d'un secteur à monter des projets à plusieurs.
- Pour les accompagner face aux oppositions : faire appel de façon systématique à un **bureau d'accompagnement spécialisé sur l'acceptabilité**. C'est indispensable, car ni les conseillers en méthanisation ni les porteurs de projets ne sont formés sur ce point.
- Demander aux élus/collectivités, aux gestionnaires de réseaux et acheteurs d'énergie et à la Préfecture de participer à la **défense** des projets en cas de poursuites judiciaires.
- Voir comment Saint-Lô Agglo peut aussi se positionner en **soutien** sur chaque projet.

## C – Comprendre et intégrer l'opposition

- Elle est **multiple** : elle va du citoyen ou élu inquiet des risques à une organisation structurée et documentée qui peut poursuivre en justice les projets.
- Elle se fonde sur les **peurs**, en centrant le débat sur les **risques**, les **échecs** et la **crainte** d'une récupération par des procédés économiques qui ne tiennent pas compte de la réalité locale.
- Elle se fonde sur un **sentiment d'injustice** : faibles bénéfices *versus* contraintes et risques non négligeables.
- Elle sait **évoluer** : au niveau local, des opposants riverains ou élus ont su évoluer grâce à une meilleure compréhension des projets.
- Elle n'est pas à 100% contre : l'opposition plus structurée refuse les projets industriels d'opportunité - les projets de petits agriculteurs bien implantés localement semblent moins leur cible en général, sauf lorsqu'un habitant demande leur soutien.
- Certains de ses **arguments** semblent fondés et justifiés. Par exemple, sur le projet d'unité à Pirou, le dossier technique indique que la zone choisie a peu d'intérêt écologique, alors qu'il apparaît que le ministère de la transition en a fait une zone sensible à préserver et restaurer.
- Si une opposition est normale au départ, elle va se cristalliser et s'organiser si elle ne s'estime pas prise en compte.

## Recommandations :

- Changer sa perception de **l'opposition** : elle a un **rôle à jouer** - de vigilance, d'apport de solutions alternatives, de permettre la justice sociale et l'équité, etc. Tant qu'ils sont considérés comme des empêcheurs de tourner en rond, les opposants de toute nature ne peuvent être des partenaires. Il faut en faire des parties prenantes à part entières.
- Faire intervenir un **médiateur** lorsque l'opposition se durcit et s'organise.
- Initier voire **former** les porteurs du projet et cabinets qui les accompagnent aux vertus de **l'écoute**, du dialogue et de l'adaptation, face aux questions, inquiétudes, arguments d'opposition et demandes des élus et des riverains.
- Inciter à maintenir le dialogue pendant le fonctionnement du site, lors d'éventuels problèmes ou de changement ayant un impact pour le voisinage.
- Initier des "**débat** à visée pédagogique" entre opposants à la méthanisation et porteurs de projets afin que le grand public puisse se faire son propre avis, en écoutant les **arguments** développés par les deux "camps".

## Point de vigilance

1. Ne pas utiliser les processus d'acceptabilité pour faire accepter les projets de façon descendante, voir contrôler l'opposition et les décisions. La **co-élaboration**, la **transparence** et la **confiance** sont les clés du succès, quand une instrumentalisation des processus de dialogues territoriaux débouche inévitablement sur de la suspicion et du rejet.
2. Attention à **ne pas stigmatiser les opposants** : cette étude en SHS montre que les suspicions de syndrome du NIMBY « Not in my backyard » (« pas dans mon jardin ») chez les opposants n'étaient pas avérées, l'opposition se cristallisant sur d'autres causes plus profondes et justifiées, comme la justice sociale et l'équité entre bénéfiques et risques/contraintes.
3. Ne pas négliger **l'importance du sentiment de justice sociale** : apprendre à mieux déterminer et mieux partager les bénéfices des projets, jusqu'à partager les bénéfices financiers.
4. Ne pas chercher à camoufler ou minimiser les **risques** et **contraintes** de la méthanisation, mais apporter systématiquement les **ressources** et **solutions** pour les maîtriser.
5. Éviter que la « cellule d'accompagnement » (ou « collège d'acteurs ») devienne une couche administrative supplémentaire rédhibitoire pour les porteurs de projet.

## VI. ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les différentes recommandations proposées sur le sujet de la méthanisation à Saint-Lô Agglo sont **reproductibles** dans d'autres collectivités. Le grand facteur clé de réussite est de pouvoir réunir un maximum d'acteurs au sein d'une **gouvernance partagée**, définie en amont de la mise en œuvre du déploiement de la méthanisation sur le territoire.

L'approche par les Sciences Humaines et Sociales a permis de mettre en lumière le fait que la suspicion d'individualisme de type « not in my backyard » n'était pas vraiment fondée et qu'il s'agissait bien plus probablement d'une problématique de **justice sociale** et d'un équilibre et un partage équitable entre les bénéfices et les contraintes. Par ailleurs, les SHS ont mis en lumière le fait que l'acceptabilité sociale n'est pas seulement une question de dialogue, mais aussi de gouvernance partagée, et là encore d'équité.

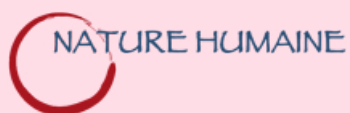
### Témoignages :

*« La démarche d'accompagnement au changement permet de connaître les freins et leviers en local, il y a eu de bons échanges pendant les ateliers permettant de définir les prochaines actions. C'est une démarche qui facilite le dialogue et l'appropriation, qui donne des pistes sur le changement de comportement, apporte une réflexion avant d'entrer en action. »*

*« L'idée du collège d'acteurs très intéressante permettra de réunir des personnes ayant des intérêts différents, elle a pu voir le jour grâce à l'accompagnement des consultants en SHS. Cela a permis effectivement d'aller recueillir le besoin des agriculteurs, le souhait des élus, et de se rendre compte d'un manque sur le territoire : une instance qui permet en amont des dépôts des dossiers, de réunir les parties prenantes qui sont hors des procédures administratives, de prendre connaissance et de communiquer sur le projet, de réfléchir collectivement pour le rendre d'avantage vertueux le cas échéant et travailler sur l'acceptabilité du projet. »*

Saint-Lô Agglo en partenariat avec le SDEM50 listera les parties prenantes membres de ce collège d'acteur et portera à connaissance des élus et des agriculteurs ce nouveau dispositif.

Une installation d'une méthanisation à la ferme en injection est en projet sur le territoire de Saint-Lô Agglo, ce projet permettra de mettre en pratique la méthodologie d'accompagnement au changement.



**Delphine LABBOUZ,**  
psychosociologue  
indépendante

